CERTIFICAT QUALIBAT

TRAITEMENT DE L'AMIANTE

Numéro AM670 **Valable du 31/05/2023 au 30/05/2028**

ACCREDITATION N°5-0545, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

Situation administrative et juridique

Date de création : 27/10/2005
Forme juridique : SAS

Capital : 80 000

Dénomination sociale : SAS GB DESAMIANTAGE

8 AVENUE DE LA GARE
24290 MONTIGNAC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PERIGUEUX CEDEX 2012B00205

Etablissement : Principal
Numéro Siret : 751 330 291 00012
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité travaux :
SMABTP 482000/001 325004

Assurance Responsabilité civile et environnementale :
SMABTP 482000/001 325004

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 05 53 51 20 06 **Fax :** 05 53 51 20 06
Portable :
Responsabilité légale : 3 D PROTECT . PRÉSIDENT

Responsable Technique : 3D PROTECT .

Site internet :
E-mail : contact@gbdesamiantage.fr

Classification

	Effectif moyen	Tranche de classification	Chiffre d'affaires H.T.	Tranche de classification
Globale	9	EFF2A	942 429	CA4
Dans l'activité	8	EFF2	906 314	CA4

Certification 1552 Traitement de l'amiante

Etape	Secteur(s) d'activités (à titre informatif selon l'annexe C la norme NF X 46-011)	Date d'attribution	Date d'échéance
Certification (renouvellement)	Ouvrages extérieurs de bâtiment Ouvrages intérieurs de bâtiment Niveau d'empoussièrement : 2 - Date màj du D.U. : 13/08/2025	31/05/2023	30/05/2028

L'entité identifiée ci-dessus a été évaluée dans les conditions fixées par la norme NF X46-011 en vigueur et jugée conforme aux exigences de la norme NF X46-010 version 2012 : "Travaux de traitement de l'amiante - Référentiel technique pour la certification des entreprises" et en application des textes réglementaires suivants : Décret n°2012-639 du 4 mai 2012 modifié relatif aux risques d'exposition à l'amiante et Arrêté du 25 juillet 2022 fixant les conditions de certification des entreprises réalisant des travaux de retrait ou d'encapsulage d'amiante, de matériaux, d'équipements ou d'articles en contenant et les conditions d'accréditation des organismes certificateurs.
En conséquence de quoi il lui est délivré le présent certificat, établi conformément aux dispositions de la norme ISO/CEI/17065.

Edité le 01/07/2026

Le Président de la commission
Bertrand DECUIGNIERE

Le Président de Qualibat
Gérard SÉNIOR